



Communiqué

**De l'Union Nationale CGT FERC Sup,
Des syndicats CGT FERC Sup, Lyon2, Lyon3,
ENS Lyon, ECL Lyon,
De l'Union Départementale CGT 69**

On ne pardonne pas à une présidente d'université qui ouvre les portes de son campus aux CRS au petit matin

Une présidente d'université qui fait entrer les forces de polices sur son campus :

- * contrevient au respect des franchises universitaires qui font des universités un lieu privilégié d'échange et de débat,
- * dénie l'essence même de la mission de l'université de développer la culture du doute et de l'analyse critique,
- * refuse aux étudiant·e·s et aux personnels de son établissement la liberté d'expression,
- * réprime dans la violence le droit d'expression dont dispose tout·e citoyen·ne,
- * bafoue les droits humains fondamentaux garantis par notre Constitution et les textes internationaux dont notre pays est signataire.

Après les violences qui ont eu lieu à l'université de Montpellier, le directeur de la faculté de droit et de science politique de Montpellier a démissionné.

La présidente de l'université Lumière Lyon2 doit démissionner également

Les étudiant·e·s et les personnels n'ont pas choisi d'étudier et de travailler dans nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics pour subir des violences et se faire arrêter sur leur lieu d'études et de travail.

Si le gouvernement et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation devaient encourager et soutenir le développement d'une répression violente au sein des universités contre les personnels et les étudiant·e·s qui contestent les principes de leur politique, notamment la loi Vidal-ORE et l'instauration de la sélection pour accéder à l'université, ils prendraient, seuls, le risque de créer une situation de violence et de répression institutionnelles rompant avec les principes démocratiques de notre pays.